



SERVICE - CERTIFICAT DE GARANTIE

Nom et prénom du consommateur : _____

Entreprise: _____

Adresse du consommateur : _____

Numéro de téléphone et e-mail : _____

Numéro de facture et de commande : _____

Nom de la boutique en ligne : _____

Nom et code du produit : _____

Description détaillée du défaut du produit :

(service) Description de la correction d'erreur du produit :

Si le produit de remplacement n'est pas en stock, le remboursement devra être retourné par virement bancaire sur le compte de transaction :

SI56 _____

ouvert à la banque : _____

*Une facture est une pièce jointe obligatoire.

*La facture vaut 12 mois de garantie pour tous les produits électroniques, 24 mois pour les produits Huepar. Pour tous les appareils airless, une garantie de 12 mois s'applique uniquement sur le moteur électrique lorsque l'appareil est correctement nettoyé.

*La garantie est valable sur le territoire de la République de Slovénie.

*Lorsque votre produit aura été réparé et inspecté, nous vous en informerons au plus tard dans les 45 jours.

*Pour les personnes morales et les sociétés, les remboursements ne sont possibles que sous forme d'avoir pour le prochain achat.

*La garantie n'exclut pas les droits du consommateur découlant de la responsabilité du vendeur pour les défauts du produit.

Date et signature du consommateur :

*La garantie n'est pas reconnue dans les cas suivants :

- si l'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation du produit
- si l'acheteur a manipulé le produit de manière non professionnelle ou négligente
- si le produit a été altéré par une personne non autorisée
- si une panne s'est produite en cas de force majeure (par exemple impact de foudre, fluctuations de tension dans le réseau, etc.)
- si un montage incorrect a été effectué
- si un dysfonctionnement est survenu suite à l'utilisation de consommables inadaptés (filtres, sacs, accessoires d'équipement incorrects,...)
- si un dysfonctionnement est survenu lors du transport jusqu'à la livraison du produit
- si l'équipement est installé dans un endroit inadapté (humidité, poussière, chaleur, froid, etc.)
- si un dysfonctionnement est survenu suite à une surtension ou une fuite de batterie
- si des pièces d'origine ont été installées dans le produit
- si le produit a été mal entretenu
- si l'acheteur a adapté l'utilisation du produit à ses besoins spécifiques, qui ne sont pas conformes à la finalité de l'utilisation prescrite

Les pièces consommables soumises à une usure constante (piles, brosses, filtres, sacs, papier de verre...) sont exclues de la garantie.